Vos questions / nos réponses

Dépendance à l’alcool.

Par Jeandu972 Postée le 14/04/2026 07:26

> Bonjour , Je souhaiterais déterminer si je présente une dépendance à l’alcool, si possible rendre un rendez vous téléphonique pour celui-ci Cordialement

---

Mise en ligne le 21/04/2026

Bonjour,

Nous comprenons que vous ayez besoin de faire le point sur vos consommations d’alcool. Nos écoutantes et écoutants sont précisément formés pour en échanger avec vous. Cependant, notre service d’aide à distance ne fonctionne pas sur rendez-vous. Il est ouvert tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche (heures métropolitaines).

Dans le cas où vous préfériez être reçu sur rendez-vous en centre de consultation d’addictologie, nous vous joignons en bas de message un contact au Lamentin. Les consultations dans ce centre sont individuelles, confidentielles et gratuites.

Avec tous nos encouragements à vous saisir du dispositif qui vous conviendra le mieux pour parler de vos consommations.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv

---

Croix-Rouge : Csapa le Lamentin

Rue du trou au chat
ZA de Manhity
97232 LE LAMENTIN

Tél : 05 96 60 23 52
Site web : //urlr.me/CBFZL
Accueil du public : Permanence d'accueil sans rendez-vous : lundi 13h30-15h30, mardi de 8h30-12h, mercredi de 13h00 à 15h30 et le jeudi de 8h30-12h30 - Les consultations sont sur rendez-vous.
Service mobile : Rencontre avec les usagers les plus isolés pour de la sensibilisation, de l'évaluation , de l'orientation et de l' accompagnement Soutien et accompagnement des professionnels de l'AHI (Accueil, Hébergement, Insertion)

Voir la fiche détaillée